



## CONFERENCE SUR LE PARTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL

par JEAN MARIE PERBOST, économiste

(Saint-Etienne - mars 2015)

Depuis le début du mandat de N.SARKOZY, Il y a **1000 chômeurs de plus chaque jour** en France ; le problème n'est pas tant la compétitivité des entreprises que le fait qu'on produit plus avec moins de personnes ; or, la population augmente...

**La France travaille en moyenne 39, 5 heures pour un temps plein** (le Royaume Uni 35h, l'Allemagne 34,3h : chiffres des différents ministères du travail) ; **d'autres personnes sont au chômage**. Tous les pays qui avaient, avant la crise de 2008, moins de 6% de chômeurs avaient au moins 25% de ses travailleurs à temps partiel (=1 personne sur 4) ; aux Pays Bas, en 2008, il y avait 2,9% de chômeurs mais on y compte aujourd'hui 50% de temps partiel; en Allemagne, le taux de chômage est plus bas de 3 points par rapport à nous mais le taux de pauvreté est de 2 points supérieur au nôtre ; au Royaume Uni 1 personne sur 4 est à mi-temps....En France on a plus de chômage mais beaucoup plus de temps complets. **Cette mauvaise répartition du travail n'est pas la cause d'une économie en crise mais d'un modèle en crise.**

D'ici à 2025, 47% des métiers seront exposés à une réduction du temps de travail, suite à la **robotisation croissante**, aussi bien dans l'industrie, le commerce, que dans les biens et services ; 2 millions d'emplois vont disparaître dans les 5 ans à venir.

La B.C.E a mis 1140 milliards sur la table pour (entre autres) relancer l'économie européenne (60 milliards par mois, 2 milliards par jour !) ; or le problème du travail en France pourrait être quasiment réglé sans dépense avec l'application de **la semaine de 4 jours**. La MACIF et FLEURY MICHON, par exemple, sont des grandes entreprises qui fonctionnent avec des semaines de 32 heures tout en restant très compétitives sur le marché ; d'après Pierre LARROUTUROU qui défend cette théorie, 400 entreprises appliquaient ce modèle dès 2012, sans perte de salaire, car les coûts sociaux du chômage viennent en déduction du coût du travail : baisse des cotisations UNEDIC, aide de l'état en proportion des économies faites sur les coûts sociaux du chômage. Même Bill GATES en Amérique, défend la semaine de 4 jours !

Mais il y a **un blocage** en France sur cette proposition de travailler moins pour travailler tous à cause de la mauvaise presse faite aux « 35 heures », mal préparées, mal vécues et passées en force avec la loi Aubry (bien que 350.000 emplois aient pu être créés par ce biais). De plus aucune contre partie n'a été demandé aux entreprises qui souvent ont appliqué les 35 heures sans embaucher. Il faut organiser une forme de contrôle rigoureux qui évite les dérives, et remettre cette proposition d'actualité en élargissant à d'autres entreprises, collectivités et/ou administrations les expériences qui existent déjà. Le Parlement français est souverain pour prendre cette décision, rien ne l'empêche de la faire aboutir.

[Voir une vidéo sur U-Tube](#)